

# Free, persona non grata à Colmar

Déployer son réseau de téléphonie mobile n'est pas de tout repos pour les opérateurs. Free le découvre à ses dépens. Free Mobile se heurte au refus de Gilbert Meyer, le maire de Colmar, dans le Haut-Rhin, d'installer une antenne-relais au sommet de l'église Saint-Joseph. Conséquence de pressions populaires, cette décision municipale intervient surtout à la suite de protestations qui ont mené à la signature, par 260 Colmariens, d'une pétition dont les *Dernières Nouvelles d'Alsace* se font l'écho, relait [L'Espresso.fr](http://L'Espresso.fr).

Ledit document fait mention des conclusions délivrées au printemps dernier par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'institution dépendante de l'ONU avait alors qualifié de « *potentiellement cancérigènes* » les ondes radio émises et reçues par les téléphones portables. Sous l'égide de la dénommée Edith Le Bras, des manifestations se sont tenues au pied de l'église Saint-Joseph. Quelques centaines de riverains y évoquaient le principe de précaution et scandaient des refrains aux allures de plaidoyer écologiste. « *Il y a déjà sur cet édifice des antennes [de téléphonie mobile], mais aussi pour la TV et la radio. Nous n'en voulons pas plus* », expliquaient alors les protestataires.

Free Mobile est censé implanter dans l'Hexagone une quarantaine d'équipements similaires pour lancer ses premières offres mobiles début 2012. Contrarié dans sa démarche, l'opérateur n'oublie pas que le verdict de Gilbert Meyer est loin de faire l'unanimité. Les pro-Free ont aussi une carte à jouer. Leur argument est simple et relève de l'entrave à la libre concurrence : les futurs concurrents de Free Mobile, à savoir Orange, SFR et Bouygues Telecom, disposent déjà d'une antenne-relais sur cette même église. Affaire à suivre.